



18452-4 RM



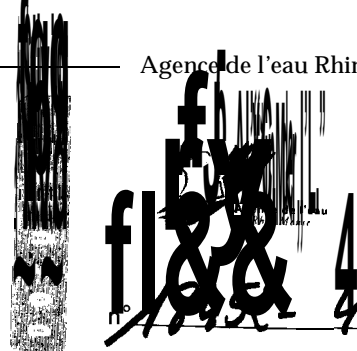
Agence de l'eau  
Rhin-Meuse



agence de l'eau **rhin-meuse**

Avifaune et qualité du milieu

**Tome 4 : Département du Haut-Rhin**



# Avifaune et qualité de milieu

\_\_\_\_\_ Département du Haut-Rhin \_\_\_\_\_

**Etude réalisée pour le compte de l'agence de l'eau Rhin-Meuse**  
**Chargés d'étude : Laurent Maly (Lorraine) et Christian Braun (Alsace)**

**Ligue pour la Protection des Oiseaux**

**Délégation Lorraine**

**13, rue des Bénédictins**

**57050 BAN St MARTIN**

**Editeur : Agence de l'eau Rhin-Meuse**

**Mai 1994**

**100 exemplaires**

**50francs**

**© Agence de l'eau Rhin-Meuse**

**Tous droits réservés**



INTRODUCTION	1
STATUT DES ESPECES SUR LES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN	2
. LA WEISS	2
. LA FECHT	2
. LA LAUCH	2
. LE RIMBACH	2
. LA THUR	3
. LA DOLLER	3
. LA LARGUE	3
. LA THALBACH	4
. LA BLIND	4
. LE CANAL VAUBAN	4
. LE CANAL DU RHÔNE AU RHIN	4
. LE CANAL DE COLMAR	4
- SIGNIFICATION DE LA REPARTITION DES CORTEGES SUR LES RIVIERES DU HAUT RHIN	4
CORTEGE 1 : RALE DES GENETS, COURLIS CENDRE, TARIER D'EUROPE. BERGERONNETTE PRINTANIERE.	4
<b>CORTÉGE 2 : HERON</b> CENDRE, <b>POULE</b> D'EAU, GREBE HUPPE, GREBE CASTAGNEUX.	5
CORTEGE 3 : MARTIN PECHEUR, HIRONDELLE DE RIVAGE, PETIT GRAVELOT.	5
CORTEGE 4 : CINCLE PLONGEUR, CHEVALIER GUIGNETI'E, BERGERONNETTE DES RUISSEAUX.	5
- SIGNIFICATION DE LA REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ESPECES ET LE NOMBRE D'ESPECES PAR RIVIERE	5
CONCLUSION	6

. CARTES.....	7
MARTIN PECHEUR.....	8
PETIT <b>GRAVELOT</b> .....	9
CINGLE PLONGEUR.....	1
CHEVALIER GUIGNETTE.....	1
BERGERONNETTE DES RUISSEAUX.....	1
HERON CENDRE.....	1
POULE D'EAU.....	1
GREBE HUPPE.....	1
GREBE CASTAGNEUX.....	1
COURLIS CENDRE.....	1
TARIER D'EUROPE.....	1
PRESENCE EN PERIODE DE NIDIFICATION DU COURLIS CENDRE <b>ASSOCIE</b> AU TARIER D'EUROPE.....	1
REPARTITION DU CORTEGE 2 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	2
PRESENCE EN PERIODE DE NIDIFICATION DU MARTIN PECHEUR ASSOCIE AU PETIT <b>GRAVELOT</b> .....	2
REPARTITION DU CORTEGE 4 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	2
REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES CORTEGES DE NIDIFICATION.....	2

## **INTRODUCTION**

Le but de ce travail est d'estimer la qualité des principales rivières du Haut-Rhin. en utilisant la répartition de quatorze espèces d'oiseaux en période de nidification sur une douzaine de cours d'eau de ce département. Certaines de ces **espèces** (Martin pêcheur, Petit Gravelot, Hironde de rivage, Chevalier guignette, **Cincla** plongeur, Bergeronnette des ruisseaux) sont plus liées au lit mineur alors que d'autres **fréquentent** plus volontiers le lit majeur (Héron cendré, **Grèbe** huppé, **Grèbe** castagneux, Poule d'eau, Râle de genêts, Courlis cendré, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière). Cependant, cette classification n'est pas figée. En effet, certains oiseaux peuvent nicher dans les deux types de milieux comme par exemple la Poule d'eau ou ~~l'Hironde~~ **Hironde** de rivage.

La présence ou l'absence des différentes espèces alliées à leurs exigences vis-à-vis du biotope qu'elles **fréquentent** permettent de déduire l'état de chaque cours d'eau. L'estimation de la qualité de l'ensemble des rivières est ensuite affinée par l'analyse de la répartition des cortèges formes par la nidification sur une même zone de plusieurs espèces.

## **INTRODUCTION**

Le but de ce travail est d'estimer la **qualité** des principales rivières du Haut-Rhin, en utilisant la répartition de quatorze **espèces** d'oiseaux en **période** de nidification sur une douzaine de cours d'eau de ce département. Certaines de ces espèces (Martin pêcheur, Petit Gravelot, Hirondelle de rivage, Chevalier guignette, **Cincle** plongeur, Bergeronnette des ruisseaux) sont plus liées au lit mineur alors que d'autres fréquentent plus volontiers le lit majeur (Héron cendre, **Grèbe** huppe, **Grèbe** castagneux, Poule d'eau, Râle de genêts, Courlis cendre, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière). Cependant, cette classification n'est pas figée. En effet, certains oiseaux peuvent nicher dans les deux types de milieux comme par exemple la Poule d'eau ou **l'Hirondelle** de rivage.

La présence ou l'absence des **différentes espèces** alliées à leurs exigences vis-à-vis du biotope qu'elles **fréquentent** permettent de déduire **l'état** de chaque cours d'eau. L'estimation de la qualité de l'ensemble des rivières est ensuite affinée par l'analyse de la répartition des cortèges formés par la nidification sur une même zone de plusieurs espèces.

# STATUT DES ESPECES SUR LES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

## La Weiss

Rivière vosgienne de taille moyenne, la Weiss abrite le Cincle, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur jusqu'à **Kaysersberg**. En aval du village le niveau de la pollution rend la nidification du Cincle plongeur aléatoire. En revanche, les deux autres oiseaux sont toujours **présents**.

La Poule d'eau niche sur les bras comportant de l'eau stagnante.

le Petit **Gravelot** se reproduit **irrégulièrement** entre **Kaysersberg** et la Fecht

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## La Fecht

Rivière vosgienne pouvant atteindre des niveaux élevés, la Fecht abrite le Cincle plongeur jusqu'à **Turbheim**. La Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur nichent sur tout le cours d'eau.

La Poule d'eau ne se reproduit qu'en aval **d'Ingersheim** dans les affluents avec de l'eau calme.

En aval de **Munster** jusqu'à **Turbheim** niche **irrégulièrement** le Chevalier guignette.

Le Tarier d'Europe se reproduit dans les prairies entre **Munster** et **Turbheim**. Ces milieux ne sont pas favorables au Courlis cendre car les surfaces sont trop réduites (vallée encaissée).

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## La Lauch

Cette **rivière** vosgienne du même gabarit que la Fecht a été fortement **altérée** : la Lauch a perdu une grande partie de son aspect naturel, du fait des agglomérations et de la proximité de la route et cela de **Limbach** à **Issenheim**. Le Cincle et la Bergeronnette des ruisseaux nichent tout de même sur ce tronçon mais avec des densités plus faibles que sur la Fecht ou la Doller.

A l'aval **d'Issenheim** jusqu'à l'111, la rivière est **aménagée**, ne laissant la place au Martin pêcheur et à la Poule d'eau que sur les affluents. La Bergeronnette des ruisseaux nichent **tout de même** sur ce tronçon mais avec des **densités** faibles.

Les autres **espèces** ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## Le Rimbach

**Seuls nichent** le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux sur ce Petit cours d'eau de montagne.

Les autres **espèces** ne peuvent être présentes, les milieux **favorables** n'existent pas.

## La Thur

La Thur est une **rivière** relativement importante tout comme la Fecht, la **Lauch** ou la Doller. C'est sans doute la plus **altérée** avec un niveau de pollution **élevé** à partir de **Thann**.

En amont de cette ville nichent le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux.

A partir de **Cernay** jusqu'à **Ensisheim** la Thur est presque entièrement **enrochée**. Il subsiste un tronçon de **3,5** km encore naturel et qui abrite le Tarier d'Europe.

Le Martin pêcheur niche sur **tout** le cours d'eau mais avec de faibles densités. La reproduction est **suspectée** en amont de **Thann**.

Le Petit **Gravelot** et le Chevalier guignette ont **déjà été** notes en période de reproduction entre **Cernay** et **Ensisheim** mais sans preuve de nidification. Par contre la Petit **Gravelot** niche entre **Thann** et **Cernay**.

La Poule d'eau n'est **présente** que sur les affluents avec des eaux calmes. Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## La Doller

Sans doute la rivière la plus intéressante de toutes celles citées **précédemment** (dans le Haut-Rhin), la Doller n'a pas subi **d'aménagements** destructeurs et a encore une eau de bonne **qualité**.

Elle a un large lit d'inondation entre **Guewenheim** et **Lutterbach**.

Le Cincle plongeur niche jusqu'au **Pont d'Aspach** avec des densités de l'ordre d'un oiseau par km. La Bergeronnette des ruisseaux se reproduit jusqu'aux portes de **Mulhouse**.

Une **Héronnière** est à noter en aval de **Masevaux**. Le Chevalier guignette se reproduit **irrégulièrement**. Le Tarier d'Europe niche dans le secteur du Lac de **Sewen** et dans les zones inondables **près** de **Guewenheim**.

La Poule d'eau se rencontre sur les bras morts ou les parcours très lents.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## La Largue

Rivière **méandree** de plaine, la Largue est sans doute un des cours d'eau les mieux **préservés** d'Alsace. Son lit mineur accueille le Martin pêcheur sur tout son long et la Bergeronnette des ruisseaux est notée mais sans preuve de nidification.

Le Cincle plongeur ne se reproduit pas sur la rivière, celle-ci n'a pas de tronçon assez tumultueux, mais il est **présent** en hiver.

La Poule d'eau comme le **Grèbe** castagneux se reproduisent sur les étangs du lit majeur. Le lit majeur est encore inondable (environ 500 ha) et accueille le Courlis cendré et le Tarier d'Europe dans le secteur de **Gommersdorf-St. Bernard**. Cette zone fait l'objet de mesures **agro-environnementales** sur environ 300 hectares.

Les autres **espèces** ne peuvent être **présentes**, les milieux favorables n'existent pas.



## Le Thalbach

Cours d'eau fortement pollué et souvent à sec en été, le Thalbach accueille sporadiquement le Martin pêcheur en tant que nicheur et la Poule d'eau sur les étangs le long de la rivière.

Celle-ci est **fréquemment** à sec ou presque en été.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## La

Ancienne rivière phréatique, la Blind a été saccagée par des soutiens artificiels de son débit.

Il ne subsiste que le Martin pêcheur et la Poule d'eau.

## Le Canal Vézère

Seule la Poule d'eau niche sur ce canal.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## Le canal du Rhône au Rhin

Seule la Poule d'eau niche sur ce canal et dans certains secteurs le Martin pêcheur. Ses rives sont abruptes et renforcées par des palplanches.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## Le canal de Colmar

Seule la Poule d'eau niche sur ce canal.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

## Signification de la répartition des cortèges sur les rivières du Haut-Rhin

Cortège 1 : Râle de genêts, Courlis cendre, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière

Ce cortège est absent sur le Haut-Rhin, le Râle de genêts et la Bergeronnette printanière ayant disparu de ce département. Les causes sont identiques à celles présentées sur le département du Bas-Rhin.

Le Courlis cendre n'est nicheur que sur une partie de la Largue et de l'Ill au nord de Colmar.

Le Tarier d'Europe présente une distribution un peu plus importante et niche sur une partie de la Fetch, de la Thur, de l'Ill et de la Doller.

La situation des prairies de fauche est donc aussi mauvaise dans ce département que dans celui du Bas-Rhin.

### Cortège 2 : Héron cendre, Poule d'eau, **Grèbe** huppé, Grèbe castagneux

Ce cortège est **présent** sur deux tronçons du Rhin, l'un au nord du **département**, l'autre au sud.

En effet, les deux **Grèbes** ne nichent que sur le Rhin et sur une partie de la Ill au **nord de Mulhouse**. Ces deux espèces occupent également ces deux cours d'eau en dehors de la période de reproduction.

Quatre colonies de Héron cendre sont réparties sur le Rhin, tous les autres cours d'eau sont utilisés tout au long de l'année.

La Poule d'eau est bien **présente** sur l'ensemble des cours d'eau qui lui sont favorables, y compris hors période de reproduction.

LA encore la situation est tout **à fait** semblable **à** celle du Bas-Rhin.

### Cortège 3 : Martin pêcheur, Hirondelle de rivage, Petit **Gravelot**

Sur le Haut-Rhin, ce **cortège** n'existe pas en raison de l'absence complète **d'Hirondelles** de rivage, pour les mêmes raisons que celles invoquées sur le Bas-Rhin.

Le Petit **Gravelot** réussit encore **à** nicher sur deux secteurs du Rhin ainsi que sur la Thur (zone restreinte), la Weiss en aval de **Kaisersberg** et une petite partie de l'Ill. Ces tronçons de rivière où niche également le Martin pêcheur offrent une **qualité** de milieu tout **à fait** intéressante où l'eau par son cours non endigué peut encore **régénérer** des milieux naturels favorables **à** ces espèces (**à** l'exception peut-être du Rhin où ce sont surtout les bras morts qui sont utilisés pour la nidification de ces deux espèces).

### Cortège 4 : Cincle plongeur, Chevalier guignette, Bergeronnette des ruisseaux

Ce cortège est noté sur deux **rivières** : la Fetch, la Doller.

Pour les mêmes raisons que dans le Bas-Rhin, le Chevalier guignette est peu présent dans ce département (**Doller**, et Fetch). Les rivières abritant ce cortège offrent des biotopes **très** favorables **à** la nidification de ces espèces ainsi qu'une eau encore de bonne **qualité**.

Même si le Chevalier guignette est absent des autres cours d'eau vosgiens, le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux y sont bien représentés (y compris en hiver), **témoignant** d'une **qualité** d'eau sans doute **très** convenable sur ces rivières (Doller, Thur, Lauch, Fetch, Weiss, Liepvrette.. ).

### Signification de la répartition de l'ensemble des cortèges et du nombre d'espèces par rivières

La superposition des cortèges n'est pas utilisable ici puisque deux sur les quatre n'existent pas et que les deux autres ne sont jamais sur les mêmes rivières.

Cependant, certaines rivières apparaissent comme **très intéressantes** accueillant de 6 à 9 **espèces** réparties sur différents secteurs de leur trace. C'est par exemple le cas de la Doller (8

espèces nicheuses) qui abrite la nidification d'espèces **particulièrement** sensibles à la qualité des biotopes telles que Cincle plongeur, Chevalier guignette (pas cartographie en raison de l'irrégularité de sa reproduction), Tarier d'Europe, Martin pêcheur, Héron cendré. La Fetch abrite également certaines de ces espèces : Martin pêcheur, Cincle plongeur, Chevalier guignette, Tarier d'Europe.

D'autres cours d'eau accueillent encore mais de façon très localisée la nidification d'espèces sensibles qui pourraient avoir une distribution plus importante si ces cours d'eau n'avaient pas subi de réaménagements. C'est le cas du Rhin sur lequel on trouve encore le Petit **Gravelot** et le Martin pêcheur. Sept **espèces** sont nicheuses sur le Rhin, mais ceci n'est dû qu'à la grande longueur de ce cours d'eau, qui lui permet de pallier quelque peu les aménagements mis en place. En effet, sur l'ensemble du tracé beaucoup d'espèces arrivent à trouver sur des zones restreintes des possibilités de nidification. C'est également ce qui se produit sur l'111 où l'on trouve parmi les neufs **espèces** nicheuses le Petit **Gravelot** et le Chevalier guignette entre **Ensisheim et Colmar**.

De nombreuses rivières vosgiennes n'abritent pas plus de deux **espèces**. Ceci n'est pas forcément le reflet d'une mauvaise qualité. En effet, bien souvent le faciès de ces cours d'eau ne permet pas l'accueil d'espèces autres que le Cincle plongeur associé à la Bergeronnette des ruisseaux. Cette association peut s'**interpréter** au moins comme le reflet d'une bonne **qualité** de l'eau.

Par contre on constate que les canaux abritent **très** peu d'espèces voire aucune ce qui est normal étant donné que les seuls milieux qu'ils offrent sont complètement artificiels et incompatibles avec la nidification de la majorité de l'avifaune. Certaines parties de rivières ne sont guère plus attrayantes et n'hébergent que le Martin pêcheur (la **Lauch** entre **Guebwiller** et **Rouffach**) ou la Poule d'eau (La Talbach).

## **CONCLUSION**

Les conclusions que l'on peut tirer de ce suivi de l'avifaune **nicheuse** des cours d'eau du Haut-Rhin sont **très** semblables à celles obtenues dans le département du Bas-Rhin.

En effet, les rieds alsaciens connaissent dans ce département les mêmes **problèmes** que dans le reste de l'Alsace, liés au développement de certaines pratiques agricoles.

La situation de l'111 et du Rhin est quasiment identique dans toute la région, et les **rivières** vosgiennes à l'instar de celles du Bas-Rhin sont de qualité satisfaisante.